



Pays de
Châteaugiron
Communauté

MAG'

N°71 - JANVIER 2024

Commune nouvelle de Châteaugiron - Domloup - Noyal-sur-Vilaine - Piré-Chancé - Servon-sur-Vilaine

Chancé

Ossé

GRAND ANGLE
LE PAYS DE CHATEAUGIRON
COMMUNAUTÉ A 30 ANS

Châteaugiron

Piré-Chancé

Pays de Châteaugiron Communauté

Servon-sur-Vilaine

Noyal-sur-Vilaine

Domloup

Saint-Aubin-du-Pavail

PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ

16, rue de Rennes - 35410 Châteaugiron
 www.communaute.paysdechateaugiron.bzh
 02 99 37 67 68 - contact@pcc.bzh
 Lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

FRANCE SERVICES

02 99 37 97 08 - france.services@pcc.bzh
Sur rendez-vous
 Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30
 Mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30

POINT ACCUEIL EMPLOI

2 sites
 ■ **Châteaugiron**
 16, rue de Rennes
 02 99 37 39 10 - pae@pcc.bzh
 Lundi et mercredi : 9h-12h et 14h-17h
 Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et l'après-midi sur rendez-vous

■ Antenne de Noyal-sur-Vilaine

Tréma - 8, rue Joseph Deshommes
 02 99 37 58 76 - pae@pcc.bzh
 Lundi au vendredi : 9h-12h et l'après-midi sur rendez-vous

Permanences We Ker (ex. Mission locale) (16-25 ans)

Sur rendez-vous (contacter le PAE)

SERVICE INFORMATION PETITE ENFANCE (SIPE)

07 60 80 71 62 - petite.enfance@pcc.bzh
Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi : 9h-17h

Permanences physiques

■ Crèche Coccinelle (Noyal-sur-Vilaine), le mardi : 16h-19h
 ■ Crèche Libellule (Châteaugiron), le jeudi : 16h-19h

POINT INFO RÉNOVATION

02 99 37 67 68 - renovation@pcc.bzh
 Lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Conseils et contrôle des installations
 02 99 37 67 68 - spanc@pcc.bzh
 Lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

LOCATION DE SALLES

Familia à Servon-sur-Vilaine : 2 salles (190 ou 75 personnes)
Tréma à Noyal-sur-Vilaine : 1 salle (400 personnes)
 02 99 37 67 68 - familia.trema@pcc.bzh

ESPACE DE COWORKING SALLES DE RÉUNION

Tréma - 8, rue Joseph Deshommes
 Noyal-sur-Vilaine
 02 99 37 67 68
 Réservation en ligne sur :
 ■ Coworking : www.communaute.paysdechateaugiron.bzh/reservation-coworking
 ■ Salles de réunion : www.communaute.paysdechateaugiron.bzh/reservation-salles-de-reunion/

PISCINE INOXIA

La Perdriots - 2, rue du Centaure
 Châteaugiron
 02 99 04 10 30 - www.piscine-inoxia.com

PÔLE TENNIS INTERCOMMUNAL

Information sur les badges d'accès
 02 99 37 67 68

CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Lundi au vendredi : 7h-19h
Libellule à Châteaugiron : 18, avenue Pierre Le Treut
 02 99 00 28 50
Coccinelle à Noyal-sur-Vilaine : 2, rue du Moulin
 02 99 04 13 05
Inscription :
 www.inscription.creche-attitude.fr
 ou en appelant le Pôle Familles de Crèche Attitude au 01 46 94 91 75

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

2, rue Nationale - Châteaugiron
 02 99 37 89 02
 office.tourisme@pcc.bzh
 www.tourisme-paysdechateaugiron.bzh

PERMANENCE ARCHITECTE-CONSEIL

Le 2^e mercredi matin de chaque mois sur rendez-vous, à la Communauté de communes
 02 99 37 67 68

DÉCHETTERIES

SMICTOM Sud-Est 35 : 02 99 74 44 47
 www.smictom-sudest35.fr
Châteaugiron (Saint-Aubin du Pavail)
 ZA du Pavail
Noyal-sur-Vilaine
 ZA de la Rivière



En ce début d'année 2024, le Pays de Châteaugiron Communauté célèbre ses 30 ans, une étape marquante qui nous invite à réfléchir sur le chemin parcouru et les nouvelles perspectives qui se dessinent devant nous. Au fil des années, notre intercommunalité a su évoluer et s'adapter aux besoins de ses habitants et de ses entreprises. Notre intercommunalité regroupe Châteaugiron, Domloup, Noyal-sur-Vilaine, Piré-Chancé et Servon-sur-Vilaine. Nos communes de caractère font du Pays de Châteaugiron Communauté un territoire d'avenir.

Les projets de territoire successifs ont joué un rôle clé dans notre développement. Chacun d'eux a été le reflet des projets politiques partagés, des besoins identifiés et des défis à relever. De la première feuille de route en 2008 à celle actuelle pour la période 2022-2027, ces projets ont impulsé une dynamique collective, façonnant un cadre de vie de qualité, un dynamisme économique et des services en constante évolution.

Au fil des années, notre intercommunalité a élargi ses compétences, pour en atteindre 10 aujourd'hui : développement économique et emploi, numérique, mobilités, environnement, eau, habitat et urbanisme, action sociale, petite enfance, sport, culture et tourisme.

En 1994, notre communauté de communes était composée de 12470 habitants. Aujourd'hui, elle compte 27 551 habitants, avec 32 élus et plus de 50 agents au service des habitants, des entreprises et des associations.

Le Pays de Châteaugiron Communauté entre avec confiance dans les prochaines années. Notre projet de territoire pour 2022-2027 s'articule autour de trois piliers fondamentaux : un territoire facile à vivre, un territoire d'initiatives, de solidarité et de coresponsabilité, et un territoire soucieux de ses ressources et de son patrimoine. Ensemble, avec l'engagement continu de nos élus, partenaires, et habitants, nous façonnons un avenir prometteur pour notre territoire.

Le conseil communautaire se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024.

Dominique Denieul

Président du Pays de Châteaugiron Communauté

10

GRAND ANGLE

Le Pays de Châteaugiron Communauté a 30 ans



4

COUP D'ŒIL

- 3^e édition du prix littéraire jeunesse les Héros de la lecture
- Le Théâtre des Silences continue
- Projet Barrez de la compagnie C'Hoari
- L'Office de Tourisme Intercommunal met en valeur les sentiers de promenade du Pays de Châteaugiron Communauté
- Ça se passe à Vitalia / Inoxia / Pôle Tennis
- Que deviennent nos déchets ?
- Le covoiturage avec Klaxit



8

ÉCONOMIE / EMPLOI

- Fonds chaleur pour les entreprises
- Zoom sur le parc d'activités Beaujardin
- Renouvellement du Pass Commerce et Artisanat
- Jobs d'été 2024
- Module découverte des métiers à destination des femmes

16

EXPRESSION DES ÉLUS

17

RUBRIQUE DE VIOLETTE

Sobriété avant le recyclage : une nécessité



18

EN BREF

19

IDÉES DE SORTIE

▼ 3^E ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE JEUNESSE LES HÉROS DE LA LECTURE



Le réseau des médiathèques du Pays de Châteaugiron Communauté, en partenariat avec la librairie La Courte échelle de Rennes, organise la 3^e édition du prix littéraire à destination de la jeunesse « Les Héros de la lecture », **de janvier à juin 2024**.

Ce prix littéraire a pour objectif de promouvoir la lecture auprès des enfants à l'échelle du territoire intercommunal. La volonté est de valoriser en priorité la lecture plaisir et de mettre en avant des livres différents tant par leur forme que par leur contenu (BD, romans, albums, livres audio...). Les sept médiathèques du territoire et la librairie partenaire sont mobilisées pour l'organisation et la valorisation de ce prix, notamment par des actions de médiation pour le grand public (rencontres d'auteurs, ateliers d'illustration ou d'écriture, jeux autour des livres, spectacle...).

La sélection des livres s'articule en deux catégories : la catégorie « **Aventuriers** » à destination des enfants de 7 à 9 ans, et la catégorie « **Explorateurs** » pour les 9-11 ans. L'équipe organisatrice du prix tient beaucoup à ce que ces notions d'âge ne soient que des indications, et que les enfants puissent participer librement au prix dans la catégorie qu'ils souhaitent (selon leurs goûts ou leur niveau de lecture).

En plus de ces deux catégories, il y a le « **Prix des parents** ». Chaque enfant participant pourra faire voter un adulte de son choix. Le Prix des parents a été imaginé afin de favoriser les échanges et les débats autour de la lecture au sein des familles, et ainsi, d'encourager les enfants à lire et à se construire un avis. Il y aura donc deux prix remis dans chaque catégorie : celui des enfants et celui des parents.

Les résultats du prix seront annoncés lors d'un temps festif (contenu, date et lieu à venir). Pour participer, il suffit de se rendre dans l'une des médiathèques du réseau du Pays de Châteaugiron Communauté ou à la librairie La Courte échelle à partir du 8 janvier pour pouvoir emprunter/acheter les ouvrages de la sélection, puis de voter pour son titre préféré après lecture des quatre titres.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site du réseau des médiathèques : mediatheques.pcc.bzh

▼ LE THÉÂTRE DES SILENCES CONTINUE

La résidence-mission de la compagnie du Théâtre des Silences poursuit son parcours sur le territoire :

- Exposition sonore à la médiathèque l'Envolée de Domloup de janvier à mars 2024 : découvrez le montage audio réalisé par la compagnie grâce aux témoignages recueillis à Domloup auprès des enfants sur le thème "Que reste-t-il de nos rêves d'enfants ?" (entrée libre, pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque).
- Après la nouvelle collecte de témoignages à Servon-sur-Vilaine, un atelier d'initiation au théâtre gestuel, ouvert à toutes et tous, est prévu le samedi 17 février à 13h30 à Ar Miltamm. L'inscription est obligatoire.

Renseignements et inscriptions au 02 99 04 24 49 ou sur le site du réseau des médiathèques : mediatheques.pcc.bzh





▼ PROJET BARREZ DE LA COMPAGNIE C'HOARI



Artistes associées de L'Intervalle, Centre culturel de Noyal-sur-Vilaine, de 2023 à 2025, Pauline Sonnic et Nolwenn Ferry de la compagnie C'hoari proposent un nouveau spectacle intitulé Barrez.

Mêlant danse contemporaine et danse bretonne, leur spectacle sera joué dans un bar de chacune des communes du Pays de Châteaugiron Communauté avec l'objectif d'aller à la rencontre des habitants, de partager un moment avec eux, d'emmener la culture dans des lieux inhabituels et, pourquoi pas, d'inviter les spectateurs et clients à participer.

Barrez sera joué mardi 19 mars à 19h à l'auberge « Au temps qu'il faut » à Piré et jeudi 21 mars à 19h au bar-restaurant « La casa créole » à Ossé. La programmation est en cours pour les autres communes du territoire.

Le spectacle est gratuit et dure 30 minutes.

Dans le cadre de ce projet, un appel à participation, ouvert à toutes et tous, est lancé.

La journée de répétition se fera le samedi 16 mars de 14h à 17h à L'Intervalle.



Pour plus d'informations, consultez le site de la compagnie :

www.choari.com ou le site de L'Intervalle : lintervalle.fr

**Renseignements et inscriptions : Elise Poirier – actions.
intervalle@noyalsurvilaine.fr – 02 99 04 07 09**

▼ L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL MET EN VALEUR LES SENTIERS DE PROMENADE DU PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ

Le Pays de Châteaugiron Communauté est maillé d'un réseau de 13 sentiers de promenade. Chaque commune est traversée par un ou plusieurs de ces sentiers. Ouverts à tous les habitants et touristes qui découvrent le territoire, ces chemins constituent une opportunité pour pratiquer librement une activité physique tout en traversant divers milieux naturels.

Les supports de ces différents sentiers, récemment actualisés, sont consultables en ligne sur le site internet du Pays de Châteaugiron Communauté (www.communaute.paysdechateaugiron.bzh) ainsi que sur celui de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Châteaugiron (www.tourisme-paysdechateaugiron.bzh). Ils sont également distribués sous format papier.



Sentier de promenade, Piré-Chancé.

▼ ÇA SE PASSE À VITALIA

À NOTER DANS VOS AGENDAS :

- ▶ **Samedi 13 et dimanche 14 janvier** : compétition départementale de judo individuelle minime par le Judo club de Châteaugiron.
- ▶ **Mercredi 17 janvier** : formation JO Escalade par l'UNSS 35 (Union Nationale du Sport Scolaire).
- ▶ **Dimanche 21 janvier** : championnat indoor de softball par les Hawks.
- ▶ **Dimanche 4 février** : championnat de vitesse escalade par le CT 35 FFME (Comité Territorial Ille-et-Vilaine de la Fédération Française de la Montagne et Escalade).
- ▶ **Samedi 10 et dimanche 11 février** : concours des Archers de Saint Loup.
- ▶ **Mercredi 28 février** : animation escalade CDAS par le Département d'Ille-et-Vilaine.

Zoom sur le Championnat Régional de Tir à l'Arc

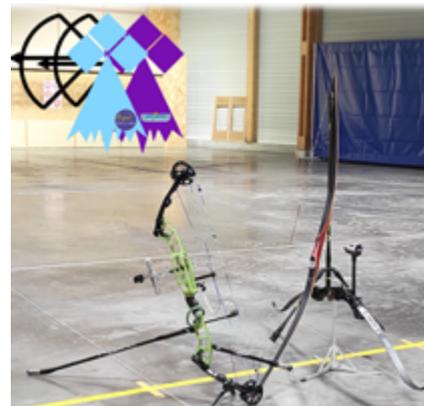
Samedi 10 et dimanche 11 février, les archers de Saint Loup et le club Acigné Tir à l'Arc organisent le Championnat Régional équipe adultes de tir en salle.

Plus de 240 archers bretons sont attendus sur le week-end, représentant les meilleures équipes dans chaque discipline d'arc (arc classique, arc à poulies et arc nu).

Les matins ont lieu les tirs qualificatifs suivis les après-midis des duels éliminatoires.

Ce championnat aura lieu salle Vitalia de 9h à 17h.

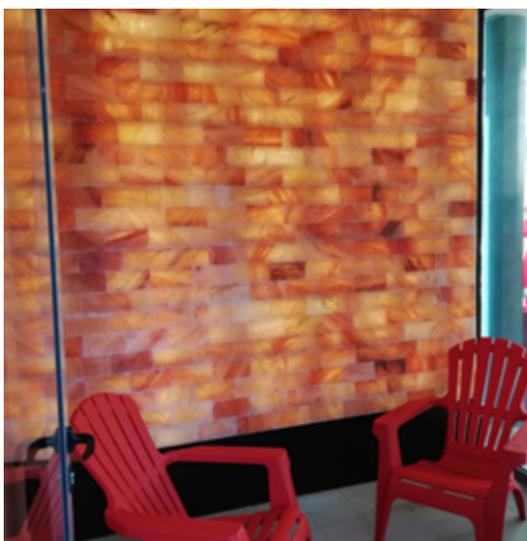
Entrée libre pour les spectateurs et restauration sur place.



▼ ÇA SE PASSE À INOXIA

Les travaux d'aménagement de l'espace bien-être se sont terminés en décembre. Après le réaménagement de l'espace bien-être (platelage bois, végétalisation des murs, mobilier extérieur) et la création d'un snacking extérieur, une grotte de sel est venue compléter l'ensemble. Ce nouvel espace est ouvert au public depuis le 15 décembre.

Tous ces aménagements concourent à la modernisation de l'équipement aquatique Inoxia de Châteaugiron et s'inscrivent dans la politique du Pays de Châteaugiron Communauté de promotion du sport et de mise à disposition d'équipements sportifs structurants.



▼ ÇA SE PASSE AU PÔLE TENNIS INTERCOMMUNAL



À NOTER DANS VOS AGENDAS :

- ▶ **Vacances de février** : tournoi de tennis avec les clubs de Saint Jacques, Bruz et TCBO.
- ▶ **De février à juin** : Grand Chelem Tennis du Pays de Châteaugiron Communauté.
- ▶ **4, 5 et 6 mars** : stage de perfectionnement tennis.



▼ QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?



Pour le découvrir, le S3T'ec, le SMICTOM Sud Est 35 et le SMICTOM du Pays de Fougères vous proposent des visites guidées de deux infrastructures.

La première est le centre de tri des emballages situé au Rheu. C'est dans ce centre qu'arrivent les emballages recyclables triés par les habitants du territoire. La visite permet de découvrir chaque étape de tri et son fonctionnement (tri optique pour les plastiques, courant de Foucault pour séparer les métaux, etc.).

La deuxième infrastructure est le centre de valorisation énergétique des déchets ménagers basé à Vitré. C'est ici que sont envoyées et valorisées les ordures ménagères du territoire. Ces déchets sont brûlés à 1 000°C dans un four et valorisés en énergie renouvelable et de récupération. La chaleur produite par le four est récupérée pour alimenter une chaudière, créant ainsi de l'énergie sous forme d'eau chaude et de vapeur.

Ces visites guidées sont proposées tout au long de l'année, sur simple inscription via le site web www.s3tec.bzh rubrique « Les outils de traitement ».



▼ LE COVOITURAGE AVEC KLAXIT

Il y a 6 mois, le Pays de Châteaugiron Communauté a mis en place un partenariat avec la société Klaxit afin d'encourager le covoiturage du quotidien. Grâce à cette collaboration, les covoiturages dont le départ et/ou l'arrivée se situe sur l'une des cinq communes du territoire sont financés par la collectivité : les conducteurs sont rémunérés de 1,50 € à 3 € par passager, et les trajets sont gratuits pour les passagers.

Pour bénéficier de ce financement, il suffit de s'inscrire sur l'application Klaxit et de se laisser guider.

À noter : le financement n'est pas limité aux trajets domicile-travail. Que ce soit pour vos activités du week-end ou pour aller faire vos courses, la seule condition est d'être au moins à deux.

En 2022, environ 300 trajets en covoiturage étaient enregistrés chaque mois sur le territoire. À titre de comparaison, 1 150 trajets en covoiturage ont été enregistrés sur le Pays de Châteaugiron Communauté en octobre 2023. (Source : registre national des preuves de covoiturage)

Aujourd'hui, plus de 1 500 covoitureurs, habitants ou salariés du territoire sont inscrits sur l'application. Avec plus de 3 000 trajets réalisés et 72 000 km parcourus par les covoitureurs, ce sont 8 tonnes de CO₂ qui ont été économisées depuis l'été 2023!

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.communaute.paysdechateaugiron.bzh



▼ FONDS CHALEUR POUR LES ENTREPRISES

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, le Pays de Châteaugiron Communauté se mobilise pour développer la production d'énergies renouvelables. Vous êtes une entreprise et votre projet prévoit un changement d'énergie ou porte sur une nouvelle installation ? Vous pouvez bénéficier d'aides aux investissements pour vos projets de production de chaleur (chauffage, eau chaude, process) à partir d'énergies renouvelables : il s'agit du Fonds Chaleur géré par l'ADEME en partenariat avec le Pays de Rennes, l'ALEC et le SDE35. À ce jour, 7 100 entreprises et collectivités ont pu bénéficier de ces aides qui représentent jusqu'à 60 % du coût de l'installation.

Les technologies éligibles aux aides sont les suivantes : bois biomasse, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique et récupération de chaleur fatale. Ces installations peuvent apporter jusqu'à 25 % de gains sur la facture énergétique.

L'ALEC vous accompagne gratuitement et sans engagement sur les différentes phases de conception de votre projet :

- études préalables : définition des besoins, réalisation d'une note d'opportunité et accompagnement pour l'étude de faisabilité ;
- conception : accompagnement pour la sélection du maître d'œuvre et montage du dossier de demande de subvention ;
- réalisation : accompagnement lors de la réalisation du chantier (visite sur site) ;
- exploitation : accompagnement au suivi des résultats et/ou consommations.

Pour toutes vos demandes de renseignements, contactez Sylvain Labiche de l'ALEC au 02 99 35 83 52 ou par mail sylvain.labiche@alec-rennes.org ou Vianney Binard, du Pays de Châteaugiron Communauté, à l'adresse energie@pcc.bzh

▼ ZOOM SUR LE PARC D'ACTIVITÉS BEAUJARDIN

UN COUP DE POUCE POUR LES JEUNES ENTREPRISES

La volonté du Pays de Châteaugiron Communauté est de permettre aux créateurs d'entreprise de démarrer leur projet dans un environnement sécurisé et favoriser leur développement et leur implantation sur le territoire.



Situé sur la commune de Châteaugiron, ce parc d'activités propose 15 cellules locatives à destination de jeunes sociétés qui ont une activité de bureaux. Il accueille temporairement, grâce à un loyer modéré, ces entreprises pour une durée limitée, afin qu'elles puissent démarrer et pérenniser leur activité.

Pour plus de renseignements, contactez le service Développement économique au 02 99 37 67 68.

TÉMOIGNAGE D'ESTELLE POLETTE DE OLIVEIRA, DIRIGEANTE DE L'ENTREPRISE SERRINE

Estelle Polette de Oliveira a créé la start-up Serrine en janvier 2023. Son activité est dédiée à la conception et la distribution de boîtes de rangement connectées. Leur premier produit, Gemity, est un coffret à bijoux connecté dont la sortie est prévue pour le milieu de l'année. La start-up s'est installée sur le parc d'activités Beaujardin en mai 2023.

“ Il était indispensable d'avoir des locaux afin d'accueillir une équipe. Je me suis d'abord tournée vers les espaces de coworking rennais. Mais les bureaux en open space n'étaient pas adaptés à notre activité et les tarifs étaient très élevés. J'ai alors contacté le Pays de Châteaugiron Communauté. On m'a très vite proposé un local de 60 m². La taille permet d'être à l'aise dans son installation, nous disposons d'une partie bureau, un espace déjeuner et un espace réunion. La localisation est vraiment intéressante et l'environnement est agréable, à proximité des services (centre-ville, salle de tennis, etc.). La taille du local et les tarifs ont été un gros coup de pouce pour le lancement de l'entreprise. ”

Estelle Polette de Oliveira

La jeune structure compte aujourd'hui 3 salariés : la directrice, un développeur web et une chargée de communication et marketing digital. La start-up se projette sur le territoire pour ses futurs besoins d'agrandissement. Car après la phase de production produit, il sera sûrement nécessaire d'avoir un espace de stockage.

Site : www.serrine.fr



▼ RENOUELEMENT DU PASS COMMERCE ET ARTISANAT

Le Pays de Châteaugiron Communauté, en partenariat avec la Région Bretagne, soutient et contribue au développement des petites entreprises (commerçants et artisans) par la mise en place du Pass Commerce et Artisanat.

Vous êtes entrepreneur? Vous souhaitez réaliser des travaux d'investissement dans le cadre de votre développement ou création d'un commerce ou d'une entreprise artisanale? Bénéficiez d'une subvention correspondant à 30 % des investissements éligibles plafonnés à 25 000 € HT, soit un maximum de 7 500 € d'aide.

Quels sont les critères?

- structure comptant un maximum de 7 salariés CDI équivalent temps plein (hors gérant/président);
- chiffre d'affaires inférieur à 1 000 000 € HT.

Quelles sont les opérations éligibles?

Les travaux d'agrandissement, d'embellissement ou d'accessibilité, les mises aux normes, l'achat d'équipements, la prestation de conseils...

Depuis 2021, 23 Pass ont été délivrés pour une enveloppe de 110 272 € co-financée par la Région Bretagne à près de 40 %. Les entreprises subventionnées travaillent dans des domaines d'activité variés : boulangerie, boucherie, épicerie, esthétique, sculpture...

Renseignements : Pour les commerçants : contactez la Chambre de Commerce et d'Industrie, Isabelle Heuzé, 02 99 33 66 66, iheuze@ille-et-vilaine.cci.fr / Pour les artisans : contactez la Chambre des



Métiers et de l'Artisanat, 02 23 500 500, contact35@cma-bretagne.fr / Pour tout autre renseignement : Pays de Châteaugiron Communauté - Service Développement Economique - 02 99 37 08 51 - e.lejas@pcc.bzh

PASS *Commerce et artisanat*

▼ JOBS D'ÉTÉ 2024

Le Point Accueil Emploi organise une nouvelle session des jobs d'été, à destination d'un public en recherche d'un emploi saisonnier. Candidats, venez rencontrer des employeurs locaux ayant des besoins en recrutement pour cette saison estivale, le mardi 27 février, à l'Espace Tréma de Noyal-sur-Vilaine. La journée se déclinera en 2 temps :

- le matin de 9h à 12h30 : informations collectives, présentations d'entreprises et des postes à pourvoir ;
- l'après-midi de 14h à 17h : session job dating et entretiens individuels.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 23/02/2024. Rapprochez-vous du PAE pour obtenir des informations complémentaires et/ou vous inscrire : pae@pcc.bzh, 02 99 37 39 10 (Châteaugiron), 02 99 37 58 76 (Noyal-sur-Vilaine).



▼ MODULE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS À DESTINATION DES FEMMES

Le Centre d'Information sur les droits des Femmes et des Familles (CIDFF) organise de nouveau, en partenariat avec le Point Accueil Emploi du Pays de Châteaugiron Communauté, un « module de découverte des métiers » à destination des femmes à la recherche d'un emploi. Il vise des candidates avec ou sans qualification, désireuses de se réorienter, de découvrir les métiers de l'entreprise, leurs spécificités (notamment les emplois traditionnellement occupés par les hommes) avant un parcours de formation ou une reprise d'emploi.

L'action aura lieu les **mardi 19 mars, jeudi 21 mars et jeudi 28 mars** de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, ainsi que les **mercredi 20**

mars et mercredi 26 mars de 9h30 à 12h30. Elle se déroulera au Point Accueil Emploi de Châteaugiron, dans la salle du conseil communautaire, au 16 rue de Rennes.

Ce module est gratuit et non rémunéré, financé par le Contrat de Projet Etat Région et le Fond Social Européen.

Renseignements, informations complémentaires et inscriptions :

Auprès du CIDFF35 : 02 99 30 80 89

Auprès du Point Accueil Emploi :

Antenne de Châteaugiron : 02 99 37 39 10 / pae@pcc.bzh

Antenne de Noyal sur Vilaine : 02 99 37 58 76 / pae@pcc.bzh

LE PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ A 30 ANS





En 2024, le Pays de Châteaugiron Communauté a 30 ans. L'occasion de revenir sur les grandes étapes de son développement. Qu'est-il devenu aujourd'hui? Quel est son rôle? Quels sont les services apportés aux habitants et aux entreprises du territoire?

Le Pays de Châteaugiron Communauté est un territoire attractif qui connaît un développement important et régulier. Cadre de vie de qualité, dynamisme économique, projets, services en constante évolution, environnement préservé sont des marqueurs forts de notre intercommunalité.

Situé au sein du Pays de Rennes, le Pays de Châteaugiron Communauté regroupe cinq communes : Châteaugiron (Châteaugiron, Ossé, Saint-Aubin du Pavail), Domloup, Noyal-sur-Vilaine, Piré-Chancé (Piré-sur-Seiche, Chancé) et Servon-sur-Vilaine.

Un territoire d'avenir

Le Pays de Châteaugiron Communauté décline un projet de territoire, une feuille de route élaborée à l'initiative des élus, formalisant les différentes politiques publiques portées par l'intercommunalité à court, moyen et long termes : services à la population, économie, mobilité, environnement, habitat, tourisme...

Un projet de territoire n'est pas un document réglementaire ou normé. Il s'agit d'une démarche volontaire d'élus, mobilisant acteurs, partenaires et agents pour définir ensemble une vision souhaitable et possible pour les années à venir. Il se construit dans le respect des histoires communales et intercommunales qui viennent servir un projet commun.

Il fixe un cap et impulse la dynamique de travail de la Communauté de communes pour six années (2022-2027). Il définit les principaux axes de développement du territoire à partir de ses spécificités.

LES GRANDES ÉTAPES

1994
1999

LE DÉBUT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

1994 marque le début de notre intercommunalité qui devient un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Dès le départ, huit compétences animent l'intercommunalité dans l'intérêt du territoire et de ses habitants : l'aménagement de l'espace, le développement économique, la politique du logement et du cadre de vie, mais aussi, des compétences culturelles et touristiques, des compétences en matière de transport, de protection et de mise en valeur de l'environnement, et du cadre de vie.



Communes : Chancé, Châteaugiron, Domloup, Nouvoitou, Saint-Aubin-du-Pavail, Servon-sur-Vilaine

1994

Nombre d'habitants : 12 470

Nombre d'élus : 19

Nombre d'agents : 4

1999
2008

LE PAYSAGE INTERCOMMUNAL SE STRUCTURE

Les compétences de l'intercommunalité se développent. En 2002, elle devient notamment compétente pour l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

En 2006, sont déclarées d'intérêt communautaire différentes Zones d'Activités du territoire.



2005 : Noyal-sur-Vilaine rejoint l'intercommunalité



La crèche Coccinelle à Noyal-Sur-Vilaine



La salle Familia

2008
2012

LE PREMIER PROJET DE TERRITOIRE : HABITER, VIVRE, TRAVAILLER

Il a permis la réalisation d'équipements structurants (piscine, pôle tennis, caserne des pompiers, aire des gens du voyage, salles familiales, nouvelles Zones d'Activités, crèches, école de musique multi-sites...).



Deux communes rejoignent l'intercommunalité

2010 : Ossé

2012 : Piré-sur-Seiche

2012

Nombre d'habitants : 23 012

Nombre d'élus : 24

Nombre d'agents : 35



Inoxia

CADRE RÉGLEMENTAIRE

1995-1999 : de la LOADT à la LOADDT

La loi Pasqua (LOADT) de 1995, puis la loi Voynet (LOADDT) de 1999 créent les Pays. Structures souples de coopération, de contractualisation et de planification.

1999 : LOI CHEVÈNEMENT

Elle introduit le concept de communauté d'agglomération et élargit les compétences des intercommunalités.

2005 : LOI CHEVÈNEMENT

Loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) favorise la création de communautés de communes et encourage la coopération entre communes rurales.



**2012
2017**

LE DEUXIÈME PROJET DE TERRITOIRE

Consolidation des relations entre le Pays de Châteaugiron Communauté et les communes membres, implication des acteurs et coopération avec les territoires voisins et les partenaires : mise en place de services mutualisés avec les communes, du réseau des médiathèques à l'instruction des permis de construire, en passant par le service d'information pour la petite enfance, la construction ou encore l'acquisition et la création d'une épicerie sociale intercommunale.



Communes : Chancé, Châteaugiron, Domloup, Ossé, Piré-sur-Seiche, Saint-Aubin-du-Pavail, Servon-sur-Vilaine

2017

Nombre d'habitants : 25 035

Nombre d'élus : 32

Nombre d'agents : 47



**2017
2022**

LE TROISIÈME PROJET DE TERRITOIRE

L'amélioration des services publics rendus aux citoyens et aux entreprises a été identifiée comme une très forte priorité de ce projet de territoire.

La construction récente, en 2021, du complexe sportif Vitalia en est une belle illustration, ainsi que la mise en place d'un Point Info Rénovation.

Le Pays de Châteaugiron devient aussi compétent en matière de mobilité.



Communes : Chancé, Châteaugiron, Domloup, Ossé, Piré-sur-Seiche, Saint-Aubin-du-Pavail, Servon-sur-Vilaine

2022

Nombre d'habitants : 27 551

Nombre d'élus : 32

Nombre d'agents : 53

**2022
2027**

LE QUATRIÈME PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire 2022-2027 s'inscrit dans la vie quotidienne des habitants en consacrant les priorités structurantes de nos politiques publiques, à travers trois orientations majeures :

- un territoire facile à vivre : mise en œuvre de nouveaux services de mobilités en alternative à la voiture individuelle et adaptés aux usages des habitants et salariés. Le cap est également mis sur la transition énergétique (incitation à la rénovation, mise en place d'un cadastre solaire, développement des panneaux photovoltaïques sur les équipements, etc.). Poursuite de l'accompagnement d'un parcours résidentiel accessible et adapté à tous, consolidation des liens avec le monde économique et agricole, etc.;
- un territoire d'initiatives, de solidarité et de coresponsabilité : renforcement de l'offre petite enfance (création de micro-crèches), soutien à la vie associative, culturelle, touristique et sportive, etc.;
- un territoire soucieux de ses ressources et du patrimoine naturel et culturel : aménagement de notre territoire avec sobriété foncière et énergétique (Zones d'Activités, équipements, etc.), élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial, déclinaison du PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), protection de la qualité de l'environnement (valorisation des espaces naturels et des sentiers de promenade), etc.



Communes : commune nouvelle de Châteaugiron (Châteaugiron, Ossé, Saint-Aubin-du-Pavail), Domloup, Noyal-sur-Vilaine, Piré-Chancé, Servon-sur-Vilaine

RENFORCEMENT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DES INTERCOMMUNALITÉS

2014 : MAPTAM

Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles. Elle a renforcé le rôle des intercommunalités, notamment en créant les métropoles et en élargissant leurs compétences.

2015 : LOI NOTRE (NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE).

Elle a redéfini les compétences des collectivités territoriales, renforçant le rôle des intercommunalités et leur lien avec l'État et la Région.



Festival Cirque ou Presque

Retrouvez le projet de territoire 2022-2027 et nos actualités sur notre site internet :

www.communaute.paysdechateaugiron.bzh

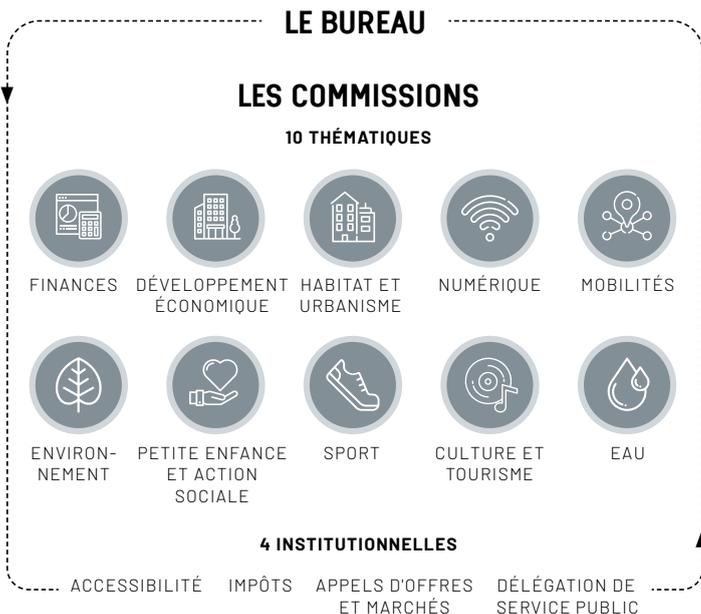
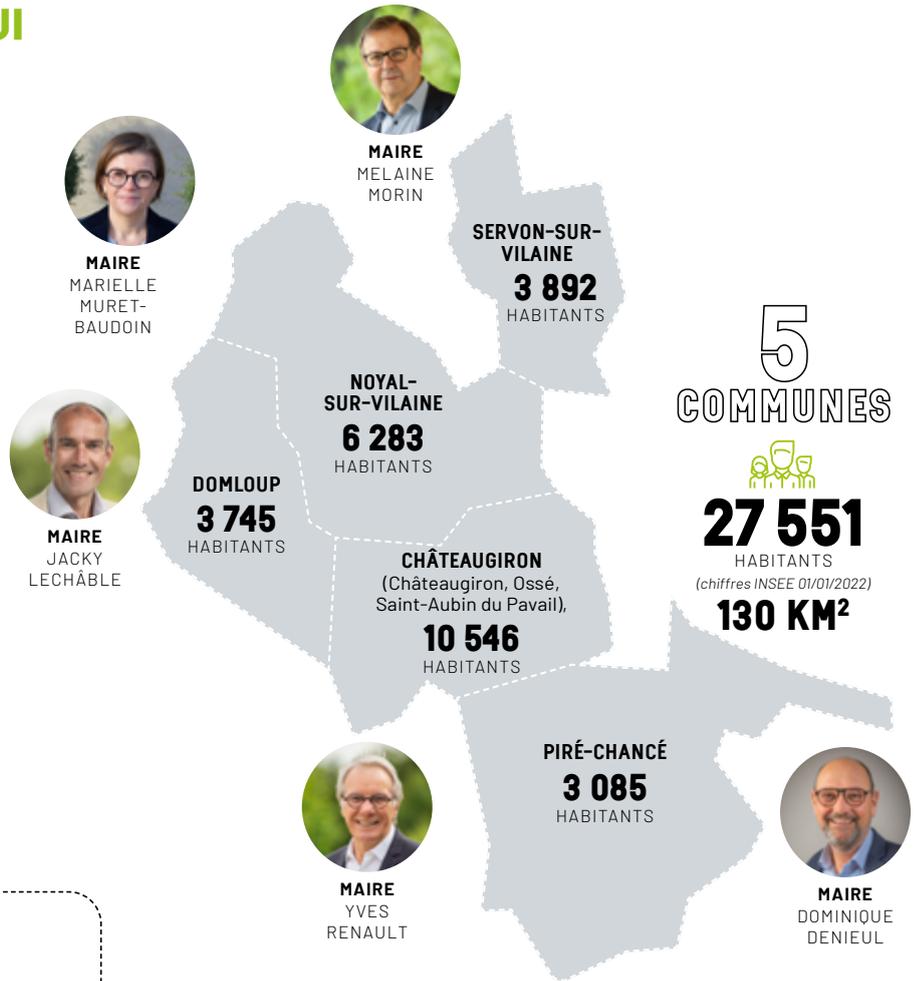
LE PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ AUJOURD'HUI

Le Pays de Châteaugiron Communauté fonctionne avec trois instances :

Le Conseil communautaire : composé de 32 conseillers communautaires élus au suffrage universel direct. Il administre la Communauté et se réunit une fois par mois.

Le bureau communautaire : composé des maires des 5 communes constituant la Communauté. Il se réunit une fois par semaine. Il suit les affaires courantes, examine les orientations proposées par les commissions, soumet ses propositions au Conseil communautaire et met en œuvre les décisions.

Les commissions : jouent un rôle déterminant dans l'élaboration des projets et des actions de la Communauté de communes. Elles émettent un avis sur les dossiers relevant de leurs compétences ou élaborent des propositions soumises au bureau et au Conseil communautaire.



Ces trois instances sont complétées par des **groupes de travail thématiques** composés d'élus et de techniciens.

Le Pays de Châteaugiron Communauté a mis en place un **Conseil de Développement** renouvelé en mars 2020. Il est constitué de 15 membres.

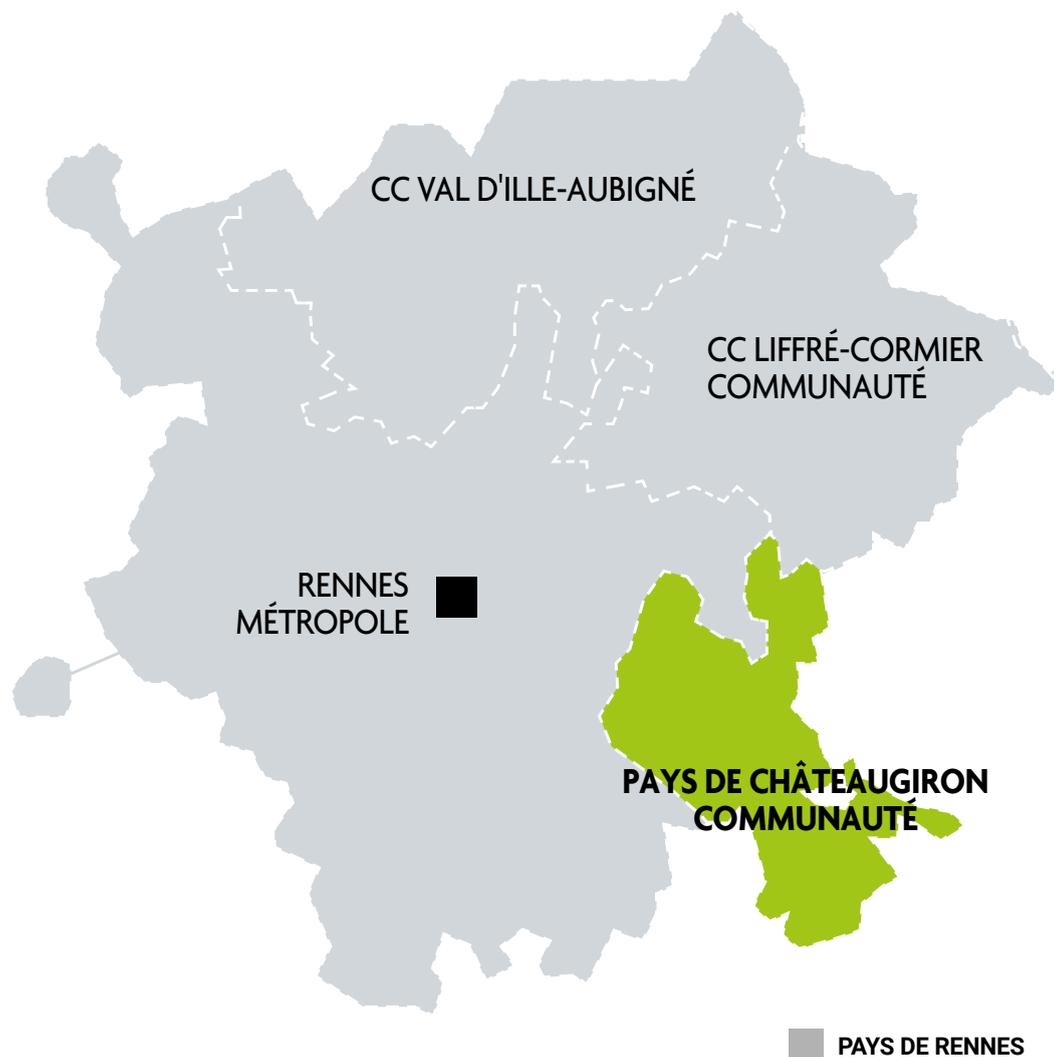
Il est régulièrement associé à titre consultatif à la réflexion et à l'élaboration des politiques publiques portées par le Pays de Châteaugiron Communauté. Il constitue un lieu d'échanges fédérateurs de toutes les énergies et de tous les acteurs qui contribuent à la vitalité du territoire.



LE PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ, AU CŒUR DES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Le Pays de Châteaugiron Communauté travaille en étroite collaboration avec l'État, la Région, le Département, mais aussi avec les territoires voisins. À l'échelle du Pays de Rennes, l'intercommunalité travaille avec Rennes Métropole, Liffré-Cormier Communauté, la communauté de communes de Val d'Ille-Aubigné, notamment dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document d'urbanisme détermine les grandes orientations de développement d'un territoire.

 **Le Pays de Châteaugiron Communauté travaille en lien étroit avec l'État, la Région, le Département et le Pays de Rennes.**





▼ Majorité intercommunale



Les trophées sportifs, facteur de cohésion sociale et de dynamisme local

La pratique sportive constitue un réel facteur de cohésion sociale, également porteuse de bienfaits indéniables pour la santé. En contribuant à l'animation et au développement du territoire, elle participe à la qualité du cadre de vie. Aux côtés des communes, qui restent l'interlocuteur privilégié et de proximité des associations sportives, le Pays de Châteaugiron Communauté accompagne et complète l'action et les initiatives locales dans ce domaine.

Dans ce contexte, nous avons organisé et accueilli, pour la troisième fois, la remise des trophées pédestres et cyclistes intercommunaux en novembre dernier.

En réunissant ces deux défis sportifs, notre intercommunalité participe à la dynamique sportive locale. Ces trophées fédèrent les organisateurs et participants aux courses autour d'un challenge commun, ce qui permet notamment de valoriser les actions des responsables d'associations et des nombreux bénévoles qui œuvrent au quotidien pour favoriser l'accès au sport pour tous.



▼ Un nouveau souffle pour le Pays de Châteaugiron

Habitantes et habitants du Pays de Châteaugiron Communauté, nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement, pour cette année 2024.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous assurer que les finances du PCC se porteront bien cette année encore. Cette situation favorable permettra de soutenir l'ensemble de nos communes. Cependant, il ne faudrait pas omettre les investissements qui réduiront nos coûts : notre assise économique n'en sera que consolidée.

Aussi n'est-il pas inutile d'interroger la réalité de l'intercommunalité : n'existe-t-elle que pour financer nos communes ou pour mutualiser nos ressources ? Plutôt que de concentrer nos efforts sur le volet financier, ne pourrait-on pas envisager des stratégies d'investissements qui répondent aux enjeux environnementaux, sociétaux (la petite enfance), culturels ? Et les mobilités, parlons-en, non ? Faire que chaque investissement contribue à enrichir notre patrimoine communautaire.

Nous opérons des changements de représentation : nous tenons ainsi à saluer le travail d'Emeline Henon qui quitte le conseil communautaire, après trois années de services. Mme Henon continuera à officier au sein des commissions culture et tourisme. Au conseil, Mme Henon sera remplacée par Schirel Lemonne à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous continuerons à porter, pour vous, les projets qui définissent les raisons de notre engagement.

Vos élus communautaires.

Ce temps fort permet aussi de mettre en valeur plus de 2000 sportifs (1265 participants aux courses à pied et 788 participants aux courses cyclistes) et récompense les coureurs qui ont cumulé les meilleures performances lors des courses organisées sur le territoire. C'est une manière également d'améliorer le niveau de pratique sportive mais aussi de renforcer l'attractivité des clubs locaux.

Ces trophées s'inscrivent pleinement dans la politique d'animation sportive communautaire, ancrée depuis de nombreuses années en lien étroit avec les communes et le tissu associatif : stages tennis, stages multisports, équipements sportifs communautaires, soutien financier pour la réhabilitation et la modernisation des équipements communaux, soutien au groupement d'employeurs, etc.

Les trophées cyclistes et pédestres ont eu lieu à Vitalia, notre nouvelle salle de sport intercommunale mutualisée pour les 5 communes et en service depuis 2 ans et demi. Une opportunité pour tous les participants de découvrir ou redécouvrir cet équipement qui connaît un véritable succès, que ce soit en termes d'occupation ou en termes d'activités et d'événements sportifs qui s'y pratiquent.

2024 sera l'occasion pour le Pays de Châteaugiron Communauté et ses communes, toutes labellisées « Terre de Jeux 2024 », de mettre toujours plus de sport dans le quotidien des habitants et de s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques et de faire vivre les valeurs du sport.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024.



▼ Pour une communauté de communes écologique et solidaire

L'année 2023 a encore été marquée par de fortes augmentations des prix de l'énergie, de l'alimentation, de la construction... Cette inflation frappe durement les ménages et les collectivités. Son impact est moindre sur

l'intercommunalité dont la bonne santé financière a permis d'apporter aux communes plus lourdement touchées des aides supplémentaires. Cependant ces dernières continuent d'être mal fléchées. Ainsi, seulement 6 % d'entre elles sont consacrées à la rénovation thermique des bâtiments et 12 % aux aménagements vélo.

Pour 2024, nous souhaitons que ces aides et les politiques de l'intercommunalité soient redirigées afin de favoriser des projets essentiels à l'avenir de nos communes et de leurs habitants : intensifier la rénovation thermique des bâtiments communaux et ainsi diminuer les dépenses en énergie ; structurer une filière locale et BIO pour l'achat de denrées alimentaires ; relever nos objectifs de construction de logements sociaux pour plus de mixité sociale ; améliorer l'offre de transports en commun pour les rendre plus attractifs ; remettre en place un service de location de vélos électriques ; abonder les aides de l'État pour la rénovation thermique des logements ; soutenir les communes dans leurs projets de renouvellement urbain.

Voici ce que nous défendrons pour 2024. En attendant, nous vous souhaitons une excellente année 2024 !



▼ MOINS JE PRODUIS, MIEUX C'EST!

Sur notre territoire, en 2022, un habitant produit en moyenne 502 kg de déchets par an et ce chiffre est en augmentation de 6 % par rapport à l'année 2020.

La répartition des déchets générés par un habitant est la suivante : 25 % sont des ordures ménagères, 7 % sont des emballages recyclables, 3 % sont des papiers, 9 % sont du verre et 56 % sont des déchets de déchetterie.



Unité de valorisation énergétique : dépôts des ordures ménagères et assimilées.

Comprendre ma facture ? Quel est le coût de traitement de mes déchets revenant à ma charge ?

Les ordures ménagères :
39,0 €/habitant



Les emballages recyclables :
7,0 €/habitant



Les papiers :
3,3 €/habitant



Le verre :
2,3 €/habitant



Les déchets de déchetterie :
34,3 €/habitant



Décomposition d'un sac jaune en collaboration avec S3T'ec sur le centre de tri PAPREC.

Zoom sur ce que contient mon sac jaune :

5 à 10 % des déchets ne sont actuellement pas recyclables. Toutefois, des solutions telles que l'éco-conception ou la création de nouvelles filières de traitement sont à l'étude.



75 % sont recyclables.



20 % sont des erreurs de tri. Le coût de traitement d'un déchet mal trié est le double d'un traitement de déchets correctement trié.

Le tri et le traitement des déchets font appel à un ensemble de moyens, d'infrastructures et de process impliquant des charges de fonctionnement. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) et la Redevance spéciale incitative (RSi) permettent de financer le coût de traitement de nos déchets à hauteur de 73 %; les 27 % restant sont financés par les industriels et les subventions.

Sobriété avant le recyclage : une nécessité

Les solutions pour limiter la facture sont, en premier lieu, de réduire la quantité de déchets produite.

Le compostage pour les déchets organiques, le réemploi des objets, la transformation en de nouveaux objets, sont autant des solutions économes en ressource et économiques.



Valorisation énergétique des déchets.

Lorsque les précédentes solutions ne sont pas possibles, la valorisation énergétique est une solution intéressante pour réduire la quantité de déchets enfouis. Cette solution permet une maîtrise des coûts de traitement de nos déchets par rapport à l'enfouissement. En outre, elle permet de produire de l'énergie localement.

Sur notre territoire, les déchets recyclables sont triés et valorisés par le site de la société S3T'ec basé à Vitry.

▼ DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Pour réduire vos déchets de cuisine et créer de l'engrais pour votre jardin, pensez au composteur ! Une distribution de composteurs sera assurée le **samedi 10 février 2023** à la plateforme bois (ZA du Pavail) à Châteaugiron. Pour pouvoir en bénéficier, il suffit de vous inscrire soit sur le site internet du SMICTOM, www.smictom-sudest35.fr, soit par téléphone au 02 99 74 44 47.

Le saviez-vous ? Le compostage permet de réduire de 30 % la quantité de déchets issus des poubelles des ordures ménagères et de produire un engrais de qualité, totalement naturel, qui nourrit vos plantes, les rend plus saines et plus résistantes aux maladies.



▼ LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 novembre 2023 :

- Installation d'un nouveau conseiller communautaire ;
- Dotation de Solidarité Communautaire 2024 ;
- Subventions d'équipement aux communes : ajustements pour 2023 ;
- Marché Global de Performance : modification 3 du marché (fin des travaux) ;
- Travaux de mise aux normes et de modernisation du camping : choix de l'entreprise de travaux pour le lot n°4 Menuiseries extérieures ;
- Convention pour le financement d'un temps plein d'Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie.

Séance du 21 décembre 2023 :

- Présentation du rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2022 du service d'eau potable ;
- Présentation du rapport d'activité du SMICTOM pour l'année 2022 ;
- Composition de la Conférence régionale de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne ;
- Convention avec l'Association Musicale de Haute Vilaine ;
- Engagement dans la préparation d'un contrat local de santé.

Consultez les comptes-rendus sur le site internet du Pays de Châteaugiron Communauté.
Prochains Conseils communautaires : les 25 janvier et 22 février 2024.





IDÉES DE SORTIE

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

VISITES GUIDÉES - VACANCES DE FÉVRIER

Suivez votre guide et partez à la découverte de l'histoire du château de Châteaugiron, de la motte castrale à la demeure de plaisance, en passant par le château fort! Visites « Essentielle » (50 min, visite pour tous labellisée Tourisme & Handicap) les 22 février et 9 mars, visites classiques (1h30) les 24 février, 2 et 6 mars, visite nocturne (1h30) le 28 février. Réservations : www.tourisme-paysdechateaugiron.bz



EXPOSITIONS À LA P'TITE GALERIE À l'Office de Tourisme Intercommunal

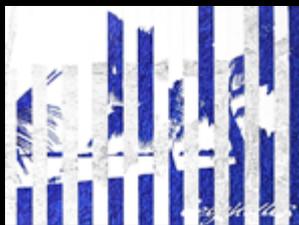
« MICROCOSME » par L'impression Estampe Du 17 janvier au 7 février

Il s'agit d'une représentation réduite du monde qui nous entoure. Les diverses techniques de gravure ambitionnent de restituer des textures. Chaque œuvre fait partie d'un tout, est une nouvelle recherche technique et formelle et constitue l'idée d'une collection, comme un cabinet de curiosité.



TEDDY MÉSANGE Dessin Du 14 février au 6 mars

Fragments de territoires transformés en lieux de fictions, ces dessins assemblent des réalités cartographiques à des espaces oniriques. Ces espaces se veulent flottants, pleins de doute, allant jusqu'au non-lieu indéterminé. Dans ce voyage dessiné, des cheminements s'ouvrent vers de nouvelles utopies humaines, d'autres possibilités architecturales. Le dessin offre la possibilité de créer à l'infini des paysages infinis entre l'abstraction des signes et la représentation figurative.



NOYAL-SUR-VILAINE

QUAND JE SERAI GRANDE, JE SERAI PATRICK SWAYZE Théâtre-humour

Samedi 13 janvier à 20h30 / L'Intervalle / Chloé Oliveres

Un régal de spectacle, drôlesime, subtil, revigorant. La midinette qu'elle était a vu et revu Dirty Dancing avec le beau Patrick Swaze et en a fait une savoureuse relecture, émancipatrice et féministe. Cette comédienne livre son premier solo parfaitement construit et d'une auto-dérision réjouissante. Tarifs : 14 €, 11 €, 9 €



PETITES TRACES / Danse, arts plastiques, participation Samedi 27 janvier à 10h / L'Intervalle / Cie Nomorpa



Une feuille blanche, des craies et des enfants : « Petites traces » est en place. Pieds nus, deux danseuses donnent libre cours à leurs mouvements. Un spectacle participatif où les réactions des petits sont laissées libres et où ils pourront explorer leur créativité.

Durée : 45 min. - Tout public à partir de 6 mois / Tarifs : 8 €, 6 €

CHÂTEAUGIRON

CÉPAGES DANSANTS / Danse, dégustation de vins

Vendredi 2 février 19h / Au centre d'art Les 3 CHA / Cie La Grive

Cépages dansants propose une rencontre inédite entre l'art du geste chorégraphique et celui de la dégustation. À travers une proposition sensible et ludique, le caviste et les deux danseurs offrent aux spectateurs un voyage autant qu'un apprentissage, tous sens ouverts...



Tarifs : 14 €, 11 € / Co-organisation et renseignements : L'Intervalle / Centre d'art Les 3 CHA - 02 99 37 08 24 - les3cha.fr

En **2024**, le Pays de Châteaugiron Communauté célèbre 30 ans d'engagement communautaire.



Meilleurs Vœux

